

NORMANDIE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

CIRCUIT RÉGIONAL DRESSAGE NORMANDIE 2025

Bien-Être Animal

(Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 » de la FEI adaptés au COREN)

Le COREN exige de toutes les personnes licenciées en Normandie et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et d'acceptent qu'à tout moment, **le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales.**

Le Comité Régional d'Équitation de Normandie a décidé pour la saison 2025 de rééditer le CIRCUIT REGIONAL sur l'ensemble de la région Normandie, en poursuivant plusieurs objectifs :

- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers Amateurs pratiquant la compétition de Dressage et les encourager à participer aux Championnats Nationaux.
- Valoriser les organisateurs et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité.
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales

Les organisateurs de ces concours sont choisis pour leur engagement, par le biais d'un contrat signé entre le COREN d'une part et le représentant de. La structure organisatrice d'autre part.

Le Comité Régional d'Équitation de Normandie se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site internet du COREN.

Le Circuit Régional Dressage de Normandie 2025 doit être en mesure de devenir un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en région. Il a pour but de valoriser et de dynamiser les meilleurs concours régionaux.

REGLEMENT

Préambule

Le règlement du Circuit Régional de Dressage de Normandie se réfère aux règlements généraux et spécifiques de la FFE. A ce titre, il convient de limiter strictement à 75 le nombre de participations possibles sur une piste. De la même manière, un officiel de dressage ne peut pas juger plus de 40 couples par jour.

ARTICLE 1 – Le circuit régional

Le Circuit Régional Dressage de Normandie est caractérisé par 6 étapes et une finale. Le Championnat Régional de Normandie est en marge du circuit :

Étape	Date	N° FFE	Lieu	Organisateur
1	18 au 20 Avril 2025	202561014	Haras du Pin (61)	SYNDICAT MIXTE HARAS NATIONAL DU PIN
2	09 au 11 Mai 2025	202527024	Vatteville (27)	ECURIE DM DRESS
3	23 au 25 Mai 2025	202550054	Auvers (50)	L'ECURIE DE LA CATERIE
4	27 au 29 Juin 2025	202576028	Canteleu (76)	ASSOCIATION DU CLUB DES TROIS
5	18 au 20 Juillet 2025	202527032	Vernon (27)	C E DES ROGERAYES
6	26 au 28 Septembre 2025	202514034	Deauville (14)	POLE INTERNATIONAL DU CHEVAL
7	07 au 09 Novembre 2025	202550002	Saint-Lô (50)	NORMANDIE DRESSAGE

Les épreuves du Circuit Régional Dressage de Normandie ont lieu sur des concours répondant à la charte qualité définie par Le Comité Régional d'Équitation de Normandie, via la commission de Dressage.

Le Circuit Régional Dressage de Normandie se court en individuel sur les épreuves suivantes :

- Amateur 3 GP
- Amateur 2 GP
- Amateur 1 GP
- Amateur Elite préliminaire

Dans une volonté d'ouverture aux épreuves Para-Dressage, des épreuves sont prévues sur le Circuit Régional de Dressage.

- Grade V Amateur 3
- Grade V Amateur 2
- Grade IV Amateur 3
- Grade IV Amateur 2

L'organisateur se doit de rester disponible pour l'ajout éventuel d'autres niveaux d'épreuves dans les grades IV et V, à la demande de cavaliers souhaitant participer au concours.

ARTICLE 2 – Les engagements

Le montant des engagements est librement fixé par l'organisateur. Ce montant doit prendre en compte une indemnité arbitrale versée aux membres du jury présents sur le concours ayant la qualification N2 (Candidat national élite) ou N1 (National élite).

Le principe d'une part de 5€ est recommandée comme seuil minimal. Celle-ci est prise sur les engagements, et le montant qui en résulte est divisé par le nombre de juges concernés. Ce montant est ensuite reporté sur la note de frais sur la ligne « indemnités arbitrales ».

ARTICLE 3 – Le jury

Par analogie aux pratiques fédérales sur le circuit du Grand National, la commission de Dressage du COREN nomme le panel de juges de niveau suffisant pour juger les étapes du Circuit Régional. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

Sur toutes les épreuves support du Circuit Régional de Dressage, le jury devra comporter trois juges.

Le président du jury veillera à ce que chaque juge puisse intervenir dans les épreuves du niveau le plus élevé que permet sa qualification. (Par ex., pour un juge Candidat-National, épreuves Amateur 2).

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit un ou des commissaire(s) au paddock pour un bon déroulement du concours.

Une subvention de 200€ par concours est allouée par le COREN pour aider à la prise en charge du(des) commissaire(s) au paddock.

Les repas pour l'ensemble du jury, tous les jours de concours mais aussi la veille du 1^{er} jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur. Dans la mesure du possible, prévoir à midi un repas chaud, convivial (réunissant tout ou partie du jury), et dans des conditions matérielles confortables. Le soir, un repas amélioré doit être proposé.

ARTICLE 4 – Le classement

Le Circuit Régional Dressage de Normandie est doté d'un classement individuel dans chacune des 4 catégories : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2 et Amateur 3.

Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour le classement du Circuit Régional Dressage de Normandie et figurant sur la liste fédérale des cavaliers licenciés en région Normandie, à la clôture des engagements, sont inscrits automatiquement aux classements individuels du Circuit Régional Dressage de Normandie de leur catégorie.

Les cavaliers s'engagent dans les concours étapes du Circuit Régional Dressage de Normandie par l'intermédiaire du système fédéral FFE COMPET.

Lors de chaque étape du Circuit Régional, des points sont attribués (cf. art 4).

Le cavalier doit participer au moins à 3 étapes du circuit Régional Dressage de Normandie, ainsi qu'à la finale pour pouvoir prétendre figurer au classement définitif, soit au total 4 participations.

Dans le cas où un cavalier participerait à plus de 3 étapes, seuls ses 3 meilleurs résultats seraient pris en compte pour le classement final. La finale est obligatoire dans tous les cas.

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux avec des chevaux différents.

Si un couple cavalier/cheval a participé lors des différentes étapes à plusieurs catégories, sa participation à la finale comptera pour le niveau dans lequel il a le plus de points à l'issue des étapes.

Un cavalier est en droit de présenter plusieurs chevaux par niveau, mais seul le meilleur cheval à l'issue des étapes sera pris en compte pour le classement de la finale.

ARTICLE 5 – Le calcul des points

Des points sont attribués aux cavaliers de Normandie, qu'ils soient classés ou non, pour chaque épreuve support du Grand Régional Dressage. Le calcul pour l'attribution de ces points est le suivant :

Pour chaque concours, chaque couple obtient :

1er 10 points
2eme 9 pts
3eme 8 pts
4eme 7 pts
5eme 6 pts
6eme 5 pts
7eme 4 pts
8eme 3 pts
9eme 2 pts
10eme 1 pt

Aucun point ne pourra être attribué pour des reprises notées à moins de 60 %

Le calcul des points de chaque épreuve se fait sans extraction des cavaliers non Normands de manière à prendre en compte de la manière la plus juste possible le classement de l'épreuve et la note obtenue.

Le résultat de la finale départagera les éventuels ex-aequo

ARTICLE 6 – Remise des prix et récompenses

1. Les étapes

Pour chaque étape, la remise des prix des épreuves est effectuée par l'organisateur.

Pour les épreuves comptant pour le Circuit Régional de Dressage de Normandie, des lots offerts par les différents sponsors du Circuit sont prévus en plus des récompenses prévues par l'organisateur.

2. La finale

Sont classés, et appelés à la remise des prix, les 3 cavaliers de chaque podium, par catégorie, quel que soit le nombre de partants.

Les récompenses, offertes par les sponsors du Circuit et le COREN, sont attribuées pour chaque catégorie.

La remise des prix du classement définitif se déroule pendant le concours support de la finale.

ARTICLE 7 – Divers

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions réglementaires.

Les cavaliers sont tenus de participer aux remises de prix des étapes Circuit régional pour prétendre être inscrit dans le classement.

CHARTRE QUALITÉ ORGANISATEURS 2025

Bien-Être Animal

(Extraits du « Code_of_Conduct_Welfare_Horse_1Jan2013 » de la FEI adaptés au COREN)

Le COREN exige de toutes les personnes licenciées en Normandie et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et acceptent qu'à tout moment, **le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales.**

Les exigences pour l'organisation sont celles du cahier des charges suivant. Selon les particularités de chaque site, celles-ci pourront être adaptées en collaboration avec la commission Dressage du Grand Est.

Infrastructures

Piste d'échauffement

- Sécurisée et adaptée afin de d'assurer l'intégrité physique des chevaux, notamment en ce qui concerne la qualité des sols.
- 1 piste d'échauffement par piste de compétition (60X20 minimum), dans la mesure du possible

Piste de compétition

- Taille : 60x20 mètres
- Jury : minimum 3 cabines de juge, avec, en C, une cloche audible et distincte de celles des autres pistes et un micro
- Agrément : fleurs, arbustes...

Secrétariat – bureau des calculs

- 1 local spécifique (chauffé, au calme, suffisamment grand, pas trop loin des pistes)
- 1 tableau d'affichage de taille suffisante (horaires, règlements, chevaux au contrôle, résultats...), ordonné et clair
- 1 système de calcul performant et automatisé, en temps réel, avec si possible, publication des points en ligne

REMARQUE : en cas d'épreuves para dressage pendant le concours, l'organisateur veillera à programmer ces épreuves en milieu de journée et à s'assurer que les conditions d'échauffement et de compétition seront optimales en termes de sécurité (par exemple, prévoir une piste d'échauffement séparée quand cela est possible). Pas de remise des prix pendant le déroulement des épreuves para dressage.

Secrétaires et navettes

En nombre suffisant :

- 1 secrétaire par juge et par épreuve
- 1 navette sur toute la durée du concours (ramassage des protocoles de chaque juge après chaque cavalier et transmission au bureau des calculs, puis transmission des protocoles calculés du bureau des calculs au juge en C pour annonce si pas de speaker).

Commissaire au paddock/steward

Les attributions du Commissaire au paddock sont :

- ◆ Assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- ◆ Lutter contre toute forme de brutalité et de mauvais traitement envers les chevaux.
- ◆ Veiller à la sécurité des concurrents et des chevaux.
- ◆ Gérer les terrains d'entraînement afin d'offrir aux concurrents les meilleures conditions.
- ◆ S'assurer des informations diverses réglementaires à l'affichage.
- ◆ Contrôler la tenue et le harnachement.
- ◆ Assurer, après concertation avec le jury, l'entrée en piste des concurrents dans l'ordre du programme ou dans l'ordre modifié en fonction des dérogations accordées ou des tranches horaires.
- ◆ Demander aux concurrents, avant chaque épreuve, de déclarer leurs poneys / chevaux partants.
- ◆ Veiller au bon comportement des concurrents et au respect des règlements en vigueur.
- ◆ Surveiller les abus dans l'entraînement des poneys / chevaux.
- ◆ Pratiquer le contrôle des documents d'accompagnement des poneys / chevaux sur demande du Président du jury.

Pour rappel : Une subvention de 200€ par concours est allouée par le COREN pour aider à la prise en charge du(des) commissaire(s) au paddock.

Speaker

La présence d'un speaker pour l'animation du concours, l'annonce des cavaliers en piste, l'annonce des points, la communication des sponsors du Circuit et la diffusion d'informations diverses relatives à l'organisation du concours est fortement recommandée.

Autre

Des box (en dur ou démontables) doivent être prévus sur le lieu du concours pour tous les cavaliers qui en feraient la demande. Les tarifs doivent figurer sur l'avantprogramme. Remboursement intégral des box en cas d'annulation des engagements avant la clôture.

Toilettes propres obligatoires sur le site.

Point de restauration pour les cavaliers : si possible, un lieu abrité des intempéries, avec des places assises. Offre variée (repas froids, chaud, végétariens...)

Accès au concours et circulation sur le site

Un fléchage précis du lieu du concours doit être mis en place.

Un parking stabilisé doit être organisé pour le stationnement des poids lourds, vans et véhicules du public.

L'entrée est libre durant toute la durée du concours.

Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (Séparation / circulation du public et circulation des chevaux).

La circulation des équidés ne doit pas se faire à proximité immédiate des pistes pendant les épreuves.

Communication

Les horaires des cavaliers et des remises de prix doivent obligatoirement figurer sur FFE compet (lien), même si d'autres moyens de communication (réseaux sociaux, site du club, etc...) existent. La publication doit se faire au minimum 48 h avant le début du concours.

Une musique d'ambiance est souhaitée pendant toute la durée du concours.

Pour chaque étape, la plus large publicité doit être faite et cela dès le mois de janvier. Tous les canaux doivent être utilisés (médias régionaux, réseaux sociaux, newsletter, etc.). Le COREN, en relation avec l'organisateur, relaie la communication de l'organisateur via la page ou le groupe Facebook du COREN. Il est souhaitable également de transmettre les informations aux CRE voisins et d'encourager les partenariats avec eux.

La sonorisation doit être de qualité et audible sur l'ensemble du site (y compris sur les pistes d'entraînement). Un speaker est possible pour l'annonce des résultats au fur et à mesure.

Le juge en C doit avoir un micro même en cas de présence d'un speaker.

L'organisateur **devra transmettre**, si possible le soir même de la fin du concours, et au maximum le lendemain de la fin du concours, les résultats de l'étape Circuit Régional dans les 4 catégories et **obligatoirement** quelques photos des classés lors de la remise des prix. Ceci impérativement par e-mail aux deux adresses suivantes :

Épreuves obligatoires

Le programme du concours est à concevoir par l'organisateur, qui le soumet pour validation au président du jury et à la Commission de Dressage du COREN.

Les épreuves support (non préparatoires) du Circuit Régional de Dressage de Normandie sont :

- Amateur Élite Préliminaire
- Amateur 1 Grand Prix
- Amateur 2 Grand Prix
- Amateur 3 Grand Prix

N.B. : Dans le cadre de la politique de développement de la discipline, en marge des épreuves support du CIR, la programmation des épreuves SHF est fortement recommandée.

Horaires des épreuves

Afin de favoriser la participation des concurrents les plus jeunes, il est fortement recommandé que les épreuves support du Circuit Régional soient programmées entre 14 heures le samedi et 16 heures le dimanche.

Remise des prix des épreuves du Circuit Régional de Normandie

Pour chaque étape, la remise des prix des épreuves pour tous les cavaliers régionaux et hors région, reste à la charge de l'organisateur. Des lots des différents partenaires du Circuit Régional de Normandie sont ajoutés à la remise des prix déjà prévue.

Pour cette dernière le COREN offre plaques, flots et cadeaux.